

Philippe Madec

L'horizon de la mémoire

Lu à l'occasion du séminaire « Architecture et Littérature : du Grand-Âge aux demeures de l'ultime », organisé les 14 et 15 février 2013, à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, par le Centre des Sciences de la Littérature Française.

Proposer le cénotaphe de Newton conçu par Etienne Louis Boullée en 1784 en ouverture de ces journées où vous m'avez invité à parler des cimetières retend le fil d'une histoire singulière. Une histoire qui commence à mon premier livre sur l'œuvre du grand maître révolutionnaire, publié chez Eric Hazan en 1986, et se poursuit par les cimetières que mes ateliers ont conçus puis réalisés depuis le début des années 1990 dans l'ouest de la France.

Boullée et « la mise en œuvre de la nature »

La découverte de l'œuvre d'Etienne Louis Boullée soutient depuis plus trente ans de nombreux aspects de ma vie d'architecte. Dès la fin des années 1970, elle conforta mon goût pour la théorie proprement architecturale, la recherche d'une sorte d'ontologie. Et ce à cette époque que furent les années 1970/1980, celles de l'opposition néo-moderne/postmoderne où la théorie architecturale était idéologiquement condamnée par les échecs avérés des positions modernistes.

Et, pour de bon, l'œuvre de Boullée installa dans mon travail la présidence de l'écrit sur le dessin et la construction. « Il faut concevoir pour effectuer, écrivait-il dans *l'Essai sur l'art*¹. Nos premiers pères n'ont bâti leurs cabanes qu'après en avoir conçu l'image. C'est cette production de l'esprit qui constitue l'architecture [...] ». Cette production de l'esprit qui, selon lui, permet de comprendre que Vitruve avait pris l'effet pour la cause avec sa définition de l'architecture comme « art de bâtir ». Quelle assertion en plein XVII^e siècle ! Quelle fraternité avec Alberti !

L'intérêt de Boullée pour les cénotaphes ou les mausolées ne constituait pas alors le centre de mon intérêt pour son œuvre. Je l'ai perçu par la suite, c'était pourtant l'expression d'une de ses pensées parmi les plus intéressantes pour le jeune architecte qui cherchait les fondements d'une architecture éco-responsable. L'architecte est en quelque sorte le metteur en œuvre de la nature, écrivait-il en substance, « l'architecture étant le seul art par lequel on peut mettre la nature en œuvre »². Une nature qui ne fait pas la part des choses entre l'humain et la Terre.

D'un côté, elle s'adresse à l'homme par « l'architecture parlante » et l'émeut par « l'architecture des ombres » ou « l'architecture ensevelie ». D'un autre côté, elle manifeste les mécanismes de l'univers. Ainsi le cénotaphe de Newton avec sa version jour et sa version nuit. Encore, la conception du territoire

¹ - BOULLEE Etienne Louis, *Essai sur l'art*, Herman éditeur, Paris, 1968, p.49

² - *ibid.*, p.34

selon Boullée renvoie à l'intuition de Newton : « les villes objets évoquent les planètes ; leurs rapports et leurs changes rappellent les forces d'attraction et de gravitation [...] Certaines villes importantes sont des centres de gravitation pour d'autres villes, le principe newtonien de l'émission les relie dans ce schéma d'indépendance et d'écho, mesure leur éloignement et prend possession du territoire »³. Enfin, le paysage conçu par lui n'est pas entré de force dans les cerceaux de topiaires et autres axes de symétrie classique ; les champs de fleurs et les routes qui sinuent ourlées d'arbres annonciateurs du cycle des saisons accompagnent le Monument destiné aux hommages dus à l'Être suprême⁴.

Ni Dieu, ni grands hommes, le commun des mortels

Boullée présidera à la rencontre d'un maître d'ouvrage parisien, Michel Berthet sous-directeur de la Régie Immobilière de la Ville de Paris. Après avoir lu le livre, il m'incita un jour de 1992 à m'interroger sur la place du cimetière en ville, notamment à Paris. Je présentais ainsi Michel Berthet en 1994 en Pologne dans le cadre d'un congrès de l'ICOMOS sur l'avenir des cimetières : homme de foi « il éprouvait du mal à admettre l'anthropophagie des métropoles. Elles consomment la vie des femmes et des hommes qu'elles attirent, avant de les rejeter morts, dans les banlieues, ou dans les provinces si leurs familles ont été à même de préparer leur retour. Cet homme de foi était aussi un homme d'action qui avait compris que, la nécessité faisant loi, il faudrait bientôt trouver de nouvelles réponses au problème de la saturation des cimetières, et que ces réponses ne pouvaient pas être seulement apportées par une nouvelle gestion des cimetières existants. Il fallait penser à une nouvelle structure spatiale, adaptée à notre nouvelle condition humaine, à notre condition urbaine c'est-à-dire non plus celle dérivée de cette civilisation préindustrielle du XIX^e siècle qui nous a apportée la conception romantique du cimetière, mais celle issue de la civilisation urbaine de cette fin du XX^e siècle. Ses réflexions complétaient d'une manière inattendue le travail de recherche théorique que je menais depuis quelques années sur la cause et l'objet de l'architecture, et sur la place de l'architecture dans le cadre de la civilisation urbaine. Pourquoi, dans le monde occidental, est-il essentiel d'équiper notre mémoire ? Que signifie la conception du cimetière comme équipement de la mémoire ? Comment la dernière demeure rejoint-elle la demeure dans une réflexion plus large sur l'importance du lieu (*locus*), sur la place de l'architecture et sur l'installation de la vie (*oikos*) ? »⁵.

Les apports de Boullée sont patents tout comme la distance qu'il prit par rapport au classicisme. Boullée produit une rupture historique fondatrice grâce à l'aide distanciée de Denis Diderot. Ses monuments ne manifestent plus la grandeur d'un Dieu et du Roi son représentant. Les révolutionnaires plaçant l'homme libre au centre de sa propre histoire, les monuments parleront de la postérité des humains, mais pas encore de tous, de la postérité des grands hommes tout d'abord, celles de Newton et aussi de Turenne. Boullée relève là les défis de Diderot. Dans le *Salon de 1767*, Diderot l'inventeur de la critique d'art raconte : « Un artiste me dit : " donnez-moi un sujet d'histoire ", et je lui répondis " peignez la mort de Turenne " »⁶.

Mon travail des années 90 ne parlait ni des dieux ni des grands hommes, mais du commun des mortels, ce qui est en commun chez nous autres condamnés à mort, l'individualité et l'humanité chevillées au corps.

Pour séparer mes peurs de ce travail sur le cimetière, les textes des historiens Michel Vovelle ou Philippe Ariès côtoyaient le Bardo Thödol, *Livre des morts tibétains* et les travaux d'Elisabeth Kübler-

³ - MADEC Philippe, *Etienne Louis Boullée*, éditions Hazan, Paris, 1986, p.121

⁴ - BOULLEE Etienne Louis, *Essai sur l'art*, op.cit, p.70

⁵ - MADEC Philippe, "De la demeure à la dernière demeure", publié sur le titre "From the house to the last house", dans le livre *Cemetery Art*, sous la direction de Olgierd Czerner et Iwona Juskiewicz, Unesco/Wydawnitwo « WERK » s.c., Wroclaw 1995 ; disponible sur le site : www.philippemadec.eu, catégorie : articles, date : 08.01.94

⁶ - DIDEROT Denis, *Sur l'art et les artistes*, Hermann éditeur, Paris, 1967, p. 137

Ross⁷. En outre, de temps à autres, les mercredis soirs durant une année, j'ai écouté des gens évoquer leur rapport à la mort. Cette mise à distance fut salutaire. J'en eu la preuve *a contrario*. Une fois ce travail publié, de nombreux étudiants sont venus vers moi pour leur diplôme ; ils choisissaient le cimetière non par amour de la vie et envie d'accompagner les vivants dans leur deuil, plutôt pour des raisons personnelles, une mort récente d'un proche ou une morbidité évidente.

L'immeuble cimetière parisien

Au moment de proposer un nouveau type de cimetière parisien, trois convictions préalables s'étaient construites. Tout d'abord le cimetière n'est pas le lieu de la mort, il n'est ni hôpital, ni maison, ni la route. Ensuite, le cimetière s'adresse aux vivants, recueille une vie vécue avec intensité. Tous les visages de la tragédie grecque s'y expriment, sidération, déni, colère, abattement, tristesse, résignation, acceptation, puis le souvenir, la nostalgie, la joie de retrouvailles, etc. Enfin, le cimetière comme lieu a un rôle de médiateur, une vocation à accompagner le deuil, à équiper la mémoire, tant collective qu'individuelle, à dire l'humanité et la personne. Traditionnellement espace sacré mais dépourvu de spiritualité, horizontal parlant des corps allongé, j'ai cherché à le dresser, à dépasser l'écueil exprimé clairement quelques temps plus tard par Gilles Clément : « en quoi la matière compilée, lourdement dressée vers les cieux, désignerait-elle autre chose qu'un simple silo humain, lotissement vertical ? »⁸.

Un projet apparaît alors : un cimetière vertical par arrondissement. Sans suite, il est présenté ainsi à l'époque : « Si les grands cimetières historiques de la période romantique, étaient des paysages pensés *extra muros*, collection d'édifices mortuaires dans une enceinte tracée, juxtaposition de monuments familiaux, les nouveaux cimetières, eux, devront être construits pour les morts, *ante mortem*, urbains, équipements de la mémoire collective. Quelle est la place de l'architecture et de l'architecte dans la conception et la réalisation de tels édifices ? Comment maintenir l'ensemble des émotions liées à la perte de la personne aimée et à son souvenir ? Comment laisser toujours possible la nécessaire sublimation individuelle de la dernière demeure ? »

A toutes ces questions l'abstraction apporte une réponse. Incroyablement Boullée l'avait pressenti avec son projet de la « Pyramide nue ». Avant tout parce que, comme l'analyse François Robichon à propos du projet de cimetière vertical, l'abstraction "permet de penser une architecture non dicible où rien ne sollicite en particulier le regard afin de l'abstraire dans une ontogenèse — de l'étant à la mort — et une phylogenèse — perception des racines de la collectivité humaine. L'abstraction permet aussi de rejeter la particularité de l'architecte et de penser à une architecture qui ferait retour sur ses fondements ontologiques"⁹. "Une architecture qui ne manifesterait rien," ajoute Jean-François Pousse, "qui installerait seulement, une structure ouverte, comme à portée de mains, évitant l'ordre du monumental, paraissant quotidienne, tout l'inverse d'un phénomène"¹⁰. Une architecture, silencieuse, l'opposé du bavardage pour laisser à la peine son recueillement, une architecture qui touche chacun à son gré, là où il est libre, une architecture qui n'impose aucun message afin de prendre en considération le message de tous et de chacun, une architecture en retrait, presque pas une architecture, une architecture disparue : une structure spatiale ouverte, offerte.[...] Ma place en tant qu'architecte est dans la recherche d'une éthique qui installe dignement la vie, qui installe dignement les vivants et les morts. Je sais aussi que la perte de la mémoire condamne la civilisation et la cité à mourir de froid »¹¹.

⁷ - VOVELLE Michel, *L'heure du grand passage. Chronique de la mort*, éditions Gallimard, Paris 1993 ; ARIES Philippe, *L'homme devant la mort*. Tome 2 : *La mort ensauvagée*. éditions du Seuil, Paris 1977 ; *Le Bardo Thödol - Livre des morts tibétains*, Commentaire de Carl Gustav Jung. Librairie d'Amérique et d'Orient, Paris 1987 ; KUBLER-ROSS Elisabeth, *Les Derniers Instants de la Vie*, Labor et Fides, Genève 1975.

⁸ - CLEMENT Gilles, "Cimetières, jardins ?" in *Où en est l'herbe ? Réflexions sur le jardin planétaire*, éditions Actes Sud, Nîmes, 2006, p.85

⁹ - ROBICHON François, *L'immeuble-cimetière*, in D'ARCHITECTES n°34, avril 1993

¹⁰ - POUSSE Jean-François, *Le cimetière dans la ville*, in TECHNIQUES & ARCHITECTURE, n°405, décembre 1992

¹¹ - MADEC Philippe, *De la demeure à la dernière demeure*, op.cit

Entre des lieux et l'humanité, quelques archaïsmes

Depuis lors, je n'ai pas réalisé un seul cimetière dans le centre urbanisé des métropoles, mais cinq dans des bourgs ruraux de l'Ouest, à Arradon dans le Morbihan, à Mordelles en Ille-et-Vilaine, à Plourin-Lès-Morlaix et Carantec dans le Finistère et aux Sorinières en Loire-Atlantique. Là, comme l'écrit Gilles Clément, « le cimetière se présente en jardin, il est jardin »¹². Architecture en ville, paysage végétal à la campagne, les projets répondent encore à l'une des pensées alors révolutionnaires de Boullée. Appelez la avec Diderot : l'expressivité ou la convenance, avec Boullée : le caractère, avec Norbert-Schultz : le Genius Loci, avec Kenneth Frampton dans le Régionalisme Critique : la relation culture/nature, pour moi : le rôle dans la culture dans le développement durable. Diderot dans une lettre sur le *Monument de la Place de Reims* l'exprime définitivement : « L'architecture est un art borné, dit-on ; oui, dans l'esprit des architectes ; mais en lui-même, je n'en connais pas de plus étendu. Qu'on fasse entrer dans son projet la considération du temps, de lieu, des peuples, de la destination, et l'on verra varier à l'infini les proportions des pleins, des vides, des formes, des ornements et de tout ce qui tient de l'art »¹³. Ainsi entre la réponse à l'urbain et au rural, le spécifique se lève, comme entre le bourg de Bretagne Nord et celui du pays nantais.

Le spécifique, le toujours différent, l'idiosyncrasique pousse sur un terreau commun à un notre communauté sédentaire européenne développée laïque accueillante aux religions : le deuil se nourrit du temps, le cimetière s'adresse à l'humanité et à la personne. Ces deux aspects se traduisent dans l'espace et le temps de mes cimetières. D'une part, à notre époque expéditive, où les cimetières sont éloignés des centres, le temps de la procession à pied entre l'église et le cimetière n'a plus lieu alors qu'il est essentiel pour se préparer à la disparition du corps, le transport automobile n'aide pas au transport des sentiments : dans mes projets, cette distance bienveillante est réintroduite, entre le moment où l'on entre dans le cimetière et celui où l'on accède à la tombe, un détour s'opère qui installe une durée utile. D'autre part, une vue complète du cimetière se donne à son entrée pour manifester l'étendue commune à tous du drame premier, et au fur et à mesure qu'une personne s'approche de la tombe de l'être cher, l'espace peu à peu se referme, se resserre jusqu'au face à face si intime avec la pierre tombale. D'où cette figure récurrente de la répétition nombreuse d'un lieu refermé.

Ce qui a changé

Ce qui transforme la conception des cimetières aujourd'hui est l'augmentation des rites funéraires. La baisse des cérémonies religieuses en France consécutive à celle de la foi catholique renforce la crémation, installée en France à la fin du XIX^e siècle comme une opposition à l'église romaine ; la cérémonie civile ou laïque est elle tournée vers le souvenir du défunt. En 1963, l'église catholique autorise l'incinération, même si elle promeut toujours l'enterrement, elle rompt ainsi avec la tradition qui s'appuie sur l'ensevelissement, comme garantie en attente de la résurrection.

La France multiculturelle accompagne l'augmentation des cérémonies d'autres religions. La cérémonie protestante s'adresse aux vivants et non pas au défunt, peut se faire en son absence, et évolue selon la confession évangélique, luthérienne ou calviniste. Mise en terre obligatoire pour la tradition juive. Pas de crémation pour les musulmans, mais une inhumation en pleine terre.

Pour répondre à cette évolution, les procédures s'élargissent : enterrement en caveau, enterrement en pleine terre d'une bière qui peut être remplie de terre pour satisfaire les rites musulmans, crémation et disposition des cendres dans des columbariums, répandues dans des jardins du souvenir ou urnes en terre dans des concessions cinéraires enterrées.

¹² - CLEMENT Gilles, "Cimetières, jardins ?", op.cit, p.85

¹³ - DIDEROT Denis, *Sur l'art et les artistes*, op.cit. p.69

Ce recul de la foi s'accompagne d'une moindre utilisation des églises, et donc pour les cérémonies civiles l'emploi de tristes salles de mairie, de sports ou autres pour les regroupements. Pour y compenser, nous avons ajouté des abris pour cérémonies civiles dans les cimetières afin d'accueillir les familles et les amis, les discours, les poèmes, les musiques, le recueillement. Maintenant nous l'appelons abri pour cérémonies, car face aux aléas du climat les célébrants religieux les utilisent aussi.

Nous avons en outre accompagné la crémation et l'emploi des jardins du souvenir, où les cendres sont répandues, par la mise en place de stèle où le nom du défunt dont la présence physique est estompée, disparue pleinement, peut être inscrit. C'est la leçon des cimetières anglo-saxons dont les bordures de pelouses sont couvertes de plaques commémorant les disparus.